

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 4

MONTREAL, MARS 1896

No. 79

SOMMAIRE :

Les Foudres de l'Eglise, *Tristan*.—Conseil aux jeunes, *Viell Etudiant*.—A quat'pattes l'Electeur, *Canadien*.—Toute la vérité, *La Vérité*.—M. l'abbé Naudet, *Guy de Pierrefeu*.—Exploitations Religieuses, ou "La Paille et la Poutre," *Rieur*.—Salle Windsor, Concerts symphoniques.—Une nuit sur la Tamise, A bord du bateau de police, *G. Labadie-Lagrave*.—Feuilleton du RÉVEIL : Rome, par *Emile Zola*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,

Montréal.

LES FOUDRES DE L'ÉGLISE

Il y a un mois, environ, l'*Univers* publiait une consultation au sujet de l'opportunité d'excommunier le prince Ferdinand du Bulgarie, ou plutôt de le dénoncer solennellement comme excommunié, car dès à présent, il est repoussé du giron de l'Eglise. Lisons dans l'*Univers*.

"La constitution *Apostolicæ Sedis*, qui fut promulguée par Pie IX en 1869, et qui fait loi en cette matière, porte une excommunication *ipso facto*, spécialement réservée au Souverain-Pontife, contre les schismatiques, contre les hérétiques et apostats, et contre tous ceux qui les favorisent et coopèrent à leurs délits. Or, évidemment, Ferdinand de Bulgarie en permettant que son fils, le petit prince Boris, fut élevé dans la "religion nationale bulgare" a fait acte de coopération à cette secte dissidente des grecs séparés, qui sont à la fois schismatiques et hérétiques. Non seulement, en effet, ils ne veulent pas obéir au Pontife romain, mais ils refusent de croire à plusieurs de nos dogmes, défini comme étant de foi, non seulement à la primauté du Pape, mais encore à la procession du Saint-Esprit, exprimée dans notre symbole par le mot *filioque*, à l'Immaculée Conception de la sainte Vierge et à l'infaillibilité du Souverain Pontife.

Le prince de Bulgarie tombe donc directement sous le coup de cette excommunication. Le pape ne pourrait y ajouter qu'une chose : c'est la déclarer nommément, ce qui constituerait le prince *excommunié dénoncé*, et non seulement le priverait des biens spirituels de l'Eglise, *mais interdirait aux autres fidèles d'avoir des rapports avec lui*.

Telle est bien, en effet, la doctrine de l'Eglise, et il est intéressant de voir comment elle s'est formée.

Toutes les religions antiques ont connu l'excommunication ; aucune ne s'en est fait une arme aussi formidable, spirituelle et temporelle tout à la fois, que le catholicisme. Les *Constitutions apostoliques* indiquent la procédure suivie dans l'Eglise primitive. Le pécheur passible d'excommunication devait être averti par l'évêque, d'abord secrètement, puis en présence d'un ou deux témoins ; s'il ne se soumettait pas, son cas était porté devant l'Eglise et, s'il persistait dans sa résistance, la sentence était prononcée contre lui. La condamnation comportait des degrés mesurés sur la gravité des fautes. Ou bien l'excommunié était exclu seulement de l'Eucharistie et d'une partie des offices ; ou bien l'entrée de l'église lui était absolument interdite, de même que toute société avec les fidèles. A certaines époques, on trouve une pénalité plus sévère encore : l'excommunication totale et définitive, ne pouvant être levée même à l'heure du trépas. Cette vindicte se conciliait assez mal, on en conviendra, avec le caractère correctif, ou, comme disent les canonistes, *médicinal*, essentiel à toutes les censures ecclésiastiques ; elle n'a du reste pas été maintenue. Mais, à peu près sur le même rang, on peut placer l'excommunication des morts, dont le premier exemple fut donné en 553 par le deuxième concile œcuménique de Constantinople et qui subsiste toujours, au moins en droit.

Tertullien semble dire que le pécheur était jugé et excommunié par l'assemblée des fidèles. Mais quand l'épiscopat eut pris son complet développement, les évêques, les évêques de Rome surtout, se réservèrent le droit de retran-

cher de la communauté chrétienne les *membres pourris*. L'excommunication était annoncée dans l'église, et peu à peu cette publication s'accompagna d'un rite spécial, fut formulée dans les termes les plus menaçants.

Un pontifical de la fin du douzième siècle consacre cette manière solennelle de prononcer l'excommunication : douze prêtres doivent assister l'évêque, tenant à la main un flambeau qu'ils jettent à terre et éteignent sous leurs pieds après le prononcé de la sentence, tandis que, pendant toute la cérémonie, les cloches sonnent lugubrement. Et la sentence est terrible ; écoutez l'anathème lancé contre Hervé, évêque de Reims, contre Baudoin, comte de Flandre, et contre les assassins de Foulques, prédécesseur d'Hervé :

“ Nous les séparons du sein de l'Eglise, et les maudissons à jamais ! Qu'ils soient maudis dans les cités, maudis dans les campagnes ! Maudit soit leur foyer, maudits soient les fruits de leur terre, maudits soient les troupeaux de leur étable ! Maudits soient-ils en entrant et en sortant ! qu'ils répandent leurs intestins en marchant (*intestina in secessu perdant*) que leurs cadavres soient jetés à la voirie et qu'ils pourrissent à la surface de la terre ! ”

Ainsi l'excommunication retranche le pécheur du corps de l'Eglise. Elle l'exclut de toute communion ecclésiastique, de toutes relations avec les fidèles, de sorte qu'il ne peut ni recevoir les sacrements, ni assister aux offices divins, ni exercer aucune fonction cléricale ; après sa mort, il est privé de la sépulture catholique.

La défense de communiquer avec les excommuniés s'étend même aux relations d'ordre purement humain, énumérées dans un vers souvent cité par les auteurs :

Os, orare, vole, communio, mensa negatur.

Aucun fidèle ne doit parler à l'excommunié ; ni le saluer, ni travailler, ni habiter, ni manger, ni avoir en un mot, des rapports quelconques avec lui — comme le dit fort bien l'*Univers* à propos du prince Ferdinand.

Et celui-ci peut s'estimer fort heureux encore

que l'on ne soit plus au temps où le Pape, lorsqu'il excommuniait un souverain, déliait en même temps ses sujets du serment de fidélité, disposait de son trône — ou tout au moins, jetait l'interdit sur ces Etats. Alors, le service divin cessait partout ; les autels étaient dépouillés ; on n'administrait plus le baptême ; les mariages étaient suspendus ; les malades mouraient sans confession ; les morts étaient privés de sépulture. Il est facile de comprendre l'anarchie qui en résultait, en ces siècles de foi ardente ; et peut-être y a-t-il moins d'exagération que ne le pense la critique moderne, dans cette lettre où Pierre Damien parle à l'abbé du Mont-Cassin de l'excommunication lancée contre Robert II, roi de France.

« Robert épousa une femme sa parente, qui lui donna — le ciel voulant le punir de cette union prohibée — un fils dont le cou et la tête ressemblaient à ceux d'une oie. Presque tous les évêques des Gaules, d'un commun accord, excommunièrent ensemble l'époux et l'épouse. La terreur que ressentit le peuple fut telle que tout le monde fuyait le Roi et qu'il ne resta auprès de lui que deux petits esclaves pour le nourrir. Encore ceux-ci jugeaient-ils abominables tous les vases dans lesquels il avait bu et mangé, et il les jetaient aussitôt dans les flammes. Ce fut en raison de cet état de souffrance que Robert rompit enfin un mariage incestueux et contracta un mariage agréable au Saint-Père.

Les rois de France et les empereurs d'Allemagne, furent parmi les souverains les plus fréquemment excommuniés. Rappelons l'empereur Henri, qui devait trouver contre le pape Grégoire un allié si inattendu dans Godfroid de Bouillon, le futur croisé ; il fut poursuivi de la haine pontificale au point que le Pape lança l'interdit sur le pays de Liège lorsque les Liégeois l'eurent momentanément inhumé en terre bénite !

Rappelons aussi le roi Philippe-Auguste, que l'excommunication força à répudier Agnès de Méranie, mais qui fut autorisé par Innocent III, pour prix de sa soumission, à considérer

comme légitimes les enfants qu'il avait eus d'elle.

Mais, comme toutes les bonnes choses, l'excommunication dégénéra. On la fit servir à tout. On la prononça même contre les animaux nuisibles : les rats, les sauterelles, les chenilles, qu'on maudissait solennellement avec ordre de quitter le diocèse ; en 1554, l'évêque de Lausanne excommunia les sangsues, parce qu'elles détruisaient le poisson.

Une fois atteinte par ce ridicule, l'excommunication cessa bien vite d'être entre les mains de l'Eglise l'arme terrible dont elle s'était servie si longtemps.

Lorsque Napoléon Ier, en 1809, eut déclaré les Etats pontificaux annexés à l'Empire et qu'une bulle, sans oser désigner nominativement l'empereur, eut frappé d'excommunication les fauteurs de l'attentat, ce ne fut guère que dans les provinces du Brabant, cléricalisées à outrance depuis leur dépeuplement par l'Inquisition, qu'il se manifesta une certaine effervescence, dont les préfets eurent d'ailleurs facilement raison en emprisonnant les prêtres qui excitaient leurs ouailles.

Et plus tard, quand Pie IX excommunia Victor-Emmanuel, si l'effet ne fut pas absolument nul, c'est parce qu'il provoqua un éclat de rire universel.

Que Léon XIII, à l'instigation de l'*Univers* excommunie aujourd'hui avec toutes les pompes de l'Eglise le prince Ferdinand de Bulgarie, cela donnera matière aux chroniqueurs pour des articles pittoresques, voilà tout.

TRISTAN.

CONSEIL AUX JEUNES

Les journaux quotidiens reproduisent l'information suivante :

« L'on nous informe que les autorités de l'Université Laval ne sont pas trop flattées de l'apparition du tiers-parti — dit parti radical — au Parlement Modèle, et que nos députés pour rire auront à déménager de l'Université s'ils ne veulent pas modifier leur programme de façon à ne pas entraîner les débats du parlement sur un terrain trop glissant. Il y aurait outre cela quelque petits comptes à régler, mais d'ordre personnel et qu'il ne sied pas de faire con-

naître. A tout événement nos députés pour rire ne siègeront pas aujourd'hui comme ils devaient le faire et les chefs des trois factions conféreront ce soir avec les autorités universitaires sur la ligne de conduite qu'ils devront suivre à l'avenir.

"L'honorable juge Jetté, à son cours ce matin, a recommandé aux étudiants la modération et la soumission aux autorités religieuses de l'Université."

C'est toujours le même système d'étranglement.

Voilà des jeunes gens qui s'exercent à la connaissance des mystères et des embûches qu'ils auront à connaître et à surmonter dans les carrières qu'ils sont destinées à parcourir et qui, toutes, de près ou de loin, se rattachent à la politique.

Afin d'acquiescer les connaissances qui leur manquent ; afin de se prémunir par expérience contre les dangers auxquels ils seront exposés, ces jeunes gens ont imaginé un parlement idéal où toutes les questions sociales et d'économie politique sont débattues. Dans le but de tirer un bon parti de ces séances, ils ont imaginé des opinions extrêmes, des conflits possibles, des inimitiés, des haines même qui peuvent surgir d'un jour à l'autre du sein de notre société agitée par tant d'ambitions diverses. Et ils se sont distribués les rôles ; ils ont assigné un poste à tous les membres de ce parlement pour rire, quoique très sérieux et très utile.

De cette ingénieuse invention découle un triple enseignement : l'habitude de pérorer en public, l'art de saisir immédiatement le côté sordide, oiseux ou grave d'une question ; la promptitude dans la décision. Ajoutez à ces avantages l'émulation, la gymnastique intellectuelle, et vous aurez une idée assez précise de l'utilité pratique de ce parlement modèle, école d'application où nos grands hommes de demain puisent leur génie futur.

Eh bien, cette institution éminemment utile ne trouve pas grâce devant les soutanes qui dirigent l'Université Laval. Ces autorités prétendent interdire aux étudiants, que les préjugés bien plus que l'autorité paternelle ont courbé sous leur férule, de prendre part à ces exercices intelligents. Et comme les circonstances actuelles ont introduit un nouvel élément dans

notre société, le radicalisme, ces jeunes gens ont formé un groupe de représenter ce nouveau parti qui, disons-le bien vite, est formidablement battu en brèche par les autres factions du parlement.

Quel besoin de tyrannie animent donc ces hommes ? Quelle sottise avengle les pousse à leur perte ? On se le demande avec stupefaction.

La partie saine et vigoureuse de la génération à venir va-t-elle être assez lâche pour se soumettre à des exigences que rien ne justifie ? Devons-nous voir s'écraser sous le goupillon ces intelligences vives, ces forces juvéniles, ces enthousiasmes sincères que la poursuite du beau et du bien soutient après les avoir fait naître ?

Ce serait désolant et de nature à nous faire douter de la vigueur de la race.

Allons, jeunes gens ! jeunes esprits ardents autant que généreux, repoussez du pied ces sombres Tartufes ; et si, par une habitude néfaste, vous consentez à conférer avec eux à ce sujet, que ce soit pour leur dire une bonne fois que vous n'êtes pas des morveux à qui l'on promet du nanan ou la fessée.

Dites leur donc que quand ils éprouvent le besoin de terroriser les vieilles bigotes pour leur arracher des dons monnayés, ils organisent des conférences contradictoires dans leurs cryptes et qu'ils font jouer le rôle de diable à un maigre abbé, alors qu'un moine rebondi joue celui de St-Michel ou de tout autre archange victorieux. Eh bien, les radicaux du parlement modèle représentent l'abbé tandis que leurs camarades jouent l'office du moine.

Et si cette comparaison ne suffit pas à ces avale-tout-cru, dites-leur zut ! et allez à l'Université Mc-Gill. Vous ne vous en trouverez pas plus mal et là, du moins, on fera de vous des hommes et non des sacristains.

VIEIL ETUDIANT.

C'EST CERTAIN

Guérison parfaite assurée de toutes les maladies de poitrine par l'emploi régulier et persévérant du *Baume Rhumal* le spécifique français préconisé contre le rhume et la toux, la grippe, la coqueluche et la bronchite, 25c le flacon. En vente partout.

A QUAT'PATTES L' "ELECTEUR"

Dans notre numéro du 22 février, nous avons constaté que l'*Electeur*, qui s'était tant réjoui du triomphe momentané de Monseigneur de Montréal relativement à l'action civile que le *Canada-Revue* lui a intentée, nous avons constaté, disons-nous, que notre confrère québécois devait trouver cuisantes les verges qu'on lui appliquait au bon endroit. Et nous avons pitié de lui, sachant par expérience qu'il est des choses plus agréables sur cette terre.

Nous ne mettions pas de fiel dans nos observations, et au lieu de sauter d'aise, comme l'*Electeur* n'eût pas manqué de le faire à notre place, nous avons convenablement gémi sur son sort, et, en présence des excuses plates qu'il a faites à Mgr. de Chicoutimi, en présence du démenti qu'il se donnait, en présence des louanges qu'il adressait à celui qu'il avait insulté la veille, nous nous sommes bornés à écrire les lignes suivantes :

L'*Electeur* doit regretter aujourd'hui de n'avoir pas observé une sage réserve à l'occasion de notre défaite judiciaire. Il doit d'autant plus le regretter qu'il appréhende sans doute nos légitimes représailles.

Qu'il se rassure, nous ne commettons pas de lâchetés, et nous le plaignons bien sincèrement. Mais nous profitons de la circonstance pour lui faire remarquer à lui et aux autres journaux qui serait tentés d'amadouer le clergé par des approbations dont il n'a cure, que notre armée ecclésiastique se soucie peu des démonstrations bruyantes que l'on fait en sa faveur, et que l'unique résultat obtenu par les journaux-lièvres, c'est de s'attirer le dédain et le mépris du clergé arrogant, avec, en plus, sa redoutable attention.

A ces observations aussi justes qu'anodines, l'*Electeur* répond sur un ton de tranche-montagne tout à fait bouffon.

Ceuillons quelques lignes dans la réplique que le prudent *Electeur* nous adresse :

"Le *Réveil* dit en substance que nous sommes puni par ce que nous avons péché, que nous nous sommes réjoui de ses mécomptes judiciaires dans ses démêlés avec Mgr Fabre et que nous sommes exposés aujourd'hui à la même persécution de la part de Mgr de Chicoutimi. "Nous contestons la parité des cas."

Contestez tant que vous voudrez, messieurs ; mais il n'en est pas moins vrai que si vous n'aviez pas demandé pardon à genoux, et baisé la terre comme de bons petits enfants de chœur que vous êtes, la botte sanctifiante de Mgr de Chicoutimi aurait éparpillé les jolis dollars qui sont dans votre caisse, dollars péniblement gagnés sans doute à la sueur de votre front.

Plus loin, l'*Electeur* voulant décidément rentrer dans les bonnes grâces de Croquepitaine, s'écrie, la main sur la conscience :

"Mais que le *REVEIL* ne se fasse pas d'illusion. "Nous n'avons jamais songé, même comme représentés, à trainer ni un évêque ni un prêtre devant des juges civils et protestants.

"Mgr l'évêque de Chicoutimi nous eut expulsé de son diocèse que nous n'aurions jamais songé à lui réclamer des dommages-intérêts."

Oh ! on le sait bien !

Vous et vos pareils, vous n'êtes capables que d'une chose : lécher les sandales de quiconque peut vous donner le fouet. Et lorsque vous n'êtes pas occupés à cet intelligent exercice, votre volupté consiste à vous trainer à quat'pattes devant le veau d'or, les puissants et les forts.

C'est votre affaire et cela nous procure le plaisir d'un spectacle fortifiant, tant vous nous montrez la hideur de la lâcheté.

Vous jouez à notre profit le rôle d'ilotes.

Merci de la leçon.

CANADIEN.

PLUS TARD

Nous venons d'apprendre à l'instant que l'*Electeur* vient d'être menacé d'une interdiction par l'évêque de Chicoutimi.

TOUTE LA VERITE

Il faut dire toute la vérité.

En même temps que les pères de familles doivent s'organiser contre la mauvaise presse, ils doivent aussi faire une œuvre plus délicate mais non moins nécessaire.

Les lois salutaires de l'Eglise, sa discipline, son admirable organisation sont faites pour le bien, pour le salut du peuple fidèle. Les catholiques y ont un DROIT STRICT. Or, il est inutile de le nier, de grands abus existent en ce pays. Sans doute, les laïques ne doivent pas entrer dans le sanctuaire pour opérer des réformes, mais ils ont le droit de prier respectueusement et énergiquement ceux que l'Esprit Saint a placés à la tête des églises. Celui qui gouverne l'Eglise universelle, d'accomplir l'œuvre d'assainissement qu'eux ne peuvent faire.

Si l'organisation de l'Eglise en ce pays était plus conforme au droit canonique ; si partout il y avait des chapitres composés de l'élite du clergé pour aider l'évêque qui ne serait plus alors irrégulièrement entouré ; si partout le clergé se réunissait souvent en synodes diocésains ; si les officialités fonctionnaient toujours les lois si sages de l'Eglise relativement aux chapelains des communautés religieuses ; si l'autorité pesait avec soin la représentation qu'on lui fait de

bonne foi sur la conduite de tel ou tel prêtre ; si elle faisait une enquête sévère dès que des bruits sinistres commencent à circuler ; si, lorsqu'un prêtre tombe lourdement, on lui appliquait tout de suite la rigoureuse discipline de l'Eglise, au lieu de se contenter de le changer de place ou de l'éloigner du diocèse ; si toujours et partout la sainte, douce et salutaire sévérité de l'Eglise était observée, il n'y aurait pour ainsi dire jamais de scandales parmi le clergé ; jamais les bons n'auraient à gémir ;

Les catholiques ont droit à cette paix, cette sécurité qui résultent de l'ordre, de la discipline et de la justice. C'est leur bien. Ils peuvent et doivent agir. En agissant avec prudence et fermeté, ils déjoueront les complots des ennemis de l'Eglise qui ne désirent rien tant que les scandales du genre de celui sur lequel nous pleurons.—(La *Verité*, 24 septembre 1892).

M. L'ABBE NAUDET

Le *REVEIL* publie aujourd'hui un article de M. l'abbé Naudet, directeur du *Monde*, de Paris. Cet article de l'abbé Naudet se rapporte à une réclame de marchand de vins qui se recommande de St Antoine de Padoue pour placer sa marchandise.

Dans un livre récent de M. Guy de Pierrefeu, *Le Clergé Fin-de-siècle*, M. l'abbé Naudet est mis en cause dès la préface de cette intéressante brochure.

Nous croyons que nos lecteurs ne seront pas fâchés, de connaître ce singulier abbé. C'est pour cela que nous prenons la peine d'extraire de la préface de ce livre, dû à la plume d'un auteur clérical, l'appréciation d'un prêtre français que toute la *bonne presse* canadienne se plaît et se complait à reproduire.

Nous copions donc dans la courte préface de M. Guy de Pierrefeu, le passage suivant :

.....

“ Il y a deux ans, j'ai écrit un livre qui montrait aux catholiques que l'Episcopat était sous le joug de la Franc-Maçonnerie. Il a soulevé des haines qui ne sont pas éteintes. Après deux ans, un petit abbé orgueilleux et mesquin, qui a le toupet de conseiller aux congrégations de se soumettre à l'odieuse loi fiscale, vient prétendre que je suis un séminariste en *rupture de froc* et que Dumay a collaboré à mon livre.

Vite, oubliant un pêcheur qui poussait son filet de crevettes, j'écris à ce petit abbé pour couper les ailes de ce canard.

Ma lettre recommandée eut le sort des lettres adressées à l'*Univers*. Le *Monde*, après avoir calomnié, se garda bien de publier ma réponse,

J'aurais pu envoyer un huissier, mais un exploit d'huissier coûte sept francs, ce qui est un prix exagéré pour la publicité d'un journal sans lecteurs. Drumont, indigné, écrivit à la *Libre Parole* ce qui se passait et le numéro du samedi 5 octobre 1895 renfermait l'entre-filet suivant :

LE PETIT ABBÉ DU “ MONDE ”

On se souvient du bel article que notre ami Turquet fit paraître dans *Libre Parole* pour répondre à l'abbé Naudet qui est payé par les juifs pour dire, comme à Saint-Quentin, que la *Libre Parole* est un journal juif. Cet abbé, qui cherche un siège de député, ne trouvant pas un département pour le porter comme candidat, veut devenir évêque.

Il s'est mis tristement à la remorque de Mgr Fuzet, pour prêcher aux congrégations la soumission à la loi fiscale. Il ne pouvait pas laisser passer sans protestations l'article de la *Libre Parole*.

Il ne se contente pas de verser son fiel sur le signataire de l'article, il veut atteindre également ceux qui sont en relations avec M. Turquet. *Tant de fiel entre-t-il, etc.* . . . C'est ainsi qu'il s'attire de Guy de Pierrefeu, qui était resté en dehors du débat, cette *lettre recommandée*, qui prouve avec quelle vérité on polémique chez l'abbé Naudet :

Prys, près Dieppe, 20 sept. 95.

A Monsieur l'abbé NAUDET,
directeur du *Monde*,

Monsieur l'abbé,

Je suis assez clairement désigné dans votre entre-filet du samedi 28 septembre, pour réclamer mon droit de réponse.

L'auteur de l'*Episcopat sous le joug* n'a jamais porté un froc. Si vous pouvez prouver le contraire (et c'est facile à prouver) je m'engage à donner mille francs pour votre journal. Aurais-je porté un froc, *ce qui est faux*, je soutiens qu'il vaut mieux le laisser au nécessaire, que de le porter aussi peu sacerdotalement que vous. Dans quinze jours, mon livre *le Clergé fin-de-siècle*, qui va paraître chez Dentu, prouvera à vos lecteurs qu'il vaudrait mieux, pour l'Eglise, que vous fussiez en *rupture de froc*.

En terminant, je vous dirai que vous êtes mal inspiré en parlant faussement d'une collaboration avec Dumay. Il me semble qu'en prêchant la soumission aux congrégations, vous êtes devenu un des plus actifs collaborateurs de ce triste personnage.

Merci de me fournir l'occasion d'une réclame gratuite pour mon prochain livre, car vous connaissez assez la loi pour savoir qu'une réponse doit paraître en même page que l'attaque.

DANIEL AUSCHITZKY.

En littérature : GUY DE PIERREFEU.

Inutile d'insister sur la mauvaise foi du *Fugét du monde*. Les polémiques suscitées par l'*Episcopat sous le joug* vont reparaitre pour le *Clergé fin de siècle*.

Qu'on m'attaque, pourvu qu'on ait la bonne foi d'accepter mes réponses. J'avertis cependant mes calomniateurs que j'adore la tempête ! Je la préfère grondant dans la mer que dans un bénitier. Mais je n'ai pas le choix puisqu'il faut partir.

GUY DE PIERREFEU.

EXPLOITATIONS RELIGIEUSES

OU "LA PAILLE ET LA POUTRE"

La *Minerve* extrait du "Monde" de Paris, un intéressant article de M. l'abbé Naudet, prêtre qui est parvenu à la notoriété, grâce à sa turbulence.

La *Minerve*, toujours adroite et clairvoyante, fait précéder sa reproduction des lignes suivantes sur lesquelles nous attirons l'attention et la gaieté de nos lecteurs :

"Nous livrons l'article suivant aux méditations de nos lecteurs, car les exploitations dévotieuses sont de tous les temps et de tous les lieux. La chose est peut-être encore inconnue en Canada ; mais elle est possible, et c'est faire respecter les choses saintes que d'en dénoncer le trafic sous quelque forme qu'il se traduise."

Nous n'inventons rien, nous copions mot à mot dans la *Minerve* qui déclare que les exploitations dévotieuses sont inconnues au Canada.

De plus, la maladroite gazette vient dénoncer ici le trafic des choses saintes, sous prétexte de les faire respecter. Est-ce que vraiment, à la *Minerve*, on est si naïf que cela ?

Voyons maintenant l'article du célèbre abbé Naudet :

Il s'agit d'un prospectus, d'un marchand de vin et de saint Antoine de Padoue.

Chacun sait quelle extension a prise en ces derniers temps la dévotion au puissant thaumaturge franciscain et quelles grâces temporelles et spirituelles Dieu accorde aux âmes qui réclament son intercession.

Sans doute, il y a bien, de ci de là, un peu d'alliage mêlé au bel or pur de la piété catholique. On pourrait même se demander si telle ou telle pratique est bien raisonnable et dans l'esprit de l'Eglise ; mais la perfection n'étant pas chose humaine, il ne faut pas trop s'étonner de ne la point rencontrer ici-bas.

Cependant il y a des bornes à tout et si quelques exagérations naïves amènent parfois le sourire sur nos lèvres, il est impossible de ne pas être écœuré en présence de certaines exploitations.

J'ai sous les yeux un prospectus envoyé par une maison de vin que je ne veux pas même nommer et dont, si vous le permettez, nous placerons le siège au

sommet du Mont-Blanc, pays célèbre par ses vignobles de toute antiquité.

Le négociant qui préside aux destinées de l'entreprise, trouvant peut-être que les affaires ne marchaient pas au gré de ses désirs, cherchait depuis longtemps un truc nouveau ; il vient enfin de le trouver.

Et ce truc est un truc de génie.

Notre homme a donc fait imprimer sous le titre de "Œuvre du vin de saint Antoine" un prospectus, je devrais dire plutôt dire un monument.

Après une vignette représentant le saint et... la marque de la maison, l'industriel explique à ses clients que la dévotion à saint Antoine "a inspiré une œuvre de charité," laquelle œuvre de charité "se présente sous les ATTRAITIS" (comme les mots sont choisis !) de diverses bouteilles de vin.

Ces bouteilles de vin sont, paraît-il, "très-avantageuses," et on les recommande "à tous les amis du saint" ; d'autant plus qu'elles sont offertes pour le pain de saint Antoine."

Quand nous disons offertes, il faut s'entendre ; elles sont "offertes" comme le marchand d'orviétan offre sa marchandise... on fait simplement payer le papier qu'enveloppe ou la boîte qui l'enferme : c'est trois francs c'est cinq francs ; autant dire pour rien.

Mais ce qui fait le sublime de la combinaison, c'est que la maison, grande et généreuse, partage ses bénéfices avec saint Antoine et lui attribue trois sous par bouteille pour une première œuvre, trois sous par bouteille pour une seconde œuvre, trois sous par bouteille pour une troisième œuvre.

Vous comprenez maintenant pourquoi MM. Exploitant et Cie n'appellent pas leur entreprise une maison de commerce, mais L'ŒUVRE, mot cabalistique qu'ils impriment en lettres ayant au moins un demi-centimètre de hauteur.

C'est grotesque, n'est-ce pas ? mais ce n'est pas moins écœurant.

Voyez-vous ce marchand de drogue qui, ne pouvant arriver à vendre son liquide plus ou moins bleu, blanc ou rouge, se dit tout d'un coup : A propos j'oubliais que les catholiques sont de braves gens, des âmes candides et qu'ils ne demandent pas mieux que d'être tondu. On dit des merveilles de la dévotion à saint Antoine de Padoue : il paraît que cela fait prime aujourd'hui : n'y aurait-il pas là un courant dans lequel je pourrais lancer mes bouteilles, au plus grand profit de la vente et jusque chez l'acheteur ? C'est cela. La maison Exploitant et Cie va devenir une UNE ŒUVRE. Nous avons le pain de saint Antoine, désormais nous aurons le vin de saint Antoine et si l'exemple est suivi par quelque marchand de fromage, nous aurons sous les

auspices du saint un repas complet et tout entier de dévotion.

Et l'homme se frotta les mains, tout joyeux.

Que vont penser les catholiques qui ont déjà reçu son papier ? Nous devons espérer qu'ils le jetteront aussitôt dans la boîte aux ordures, après avoir eu soin d'enlever l'image du saint qui a l'air tout honteux d'eux d'être exploité lui aussi. S'ils ont envie de donner trois sous, trois sous et trois sous à des œuvres diverses, ils les enverront directement, mais ils se garderont bien d'acheter leur vin à des marchands qui établissent leur comptoir dans le temple et ne reculent devant aucune profanation.

Car, autrement, un jour, tandis qu'ils seraient là, apportant leur commande ou payant leur note à l'industriel aux mains rapaces et au nez crochu, il se pourrait que le Christ passant par le chemin entrât, armé d'un fouet, et les confondit avec les profanateurs.

Quelle véhémence sortie ! Et comme on sent que ces gens-là sont féroces lorsqu'il y a en jeu une rivalité commerciale ou une petite concurrence.

Rien ne manque à la Philippique de l'abbé Naudet, ni le fouet du Christ, ni l'indignation du bon abbé, ni le persiflage de rigueur.

Voyez-vous comme l'abbé te vous les arrange, ces cyniques marchands de vin, Exploitarde et Cie, qui osent dire qu'ils vendent leurs drogues au profit de Saint Antoine ?

Pour un peu et, s'il était sûr de ruiner les concurrents de ses pareils par des arguments, l'abbé Naudet nierait l'existence du précieux Saint Antoine.

Par malheur, ce n'est pas la maison spirituellement nommée Exploitarde et Cie qui a commencé la mise en coupe réglée de Saint Antoine ; sans cela !

Mais, au fait, ces marchands de vin donnent ou plutôt vendent un produit quelconques ; tandis que les bons abbés, les bons pères et tous les frocards qui exploitent le pain de St Antoine n'offrent rien en échange du prix qu'ils exigent des bêtas qui ont besoin de cette nouvelle dévotion pour atteindre à la félicité.

Avec les capucins patentés pour le transport des orémus à Saint Antoine, ou peut être dupe. Avec les marchands de vin, on a toujours au moins une bonne bouteille de vin, consolation de ceux pour qui Saint Antoine, bien connu par ses caprices, n'a aucune attention.

Non, mais il faut avoir le toupet de la *Minerve* pour publier un article pareil. C'est une gaffe pareille qui donne raison à l'adage :

"Mieux vaut un loyal ennemi qu'un maladroit ami."

RIEUR.

SALLE WINDSOR

Concerts de la Société Symphonique
14^{ME} CONCERT

Vendredi, le 13 Mars, 1896, à 4.30 hrs P. M.

PROGRAMME :

- 1.—H. LITOLFF, Overture... "Maximilien Robespierre,"
- 2.—R. Schumann Symphonie en si bémol op. 32
 - (a) Andante un poco maestoso—Allegro Molto Vivace. (b) Larghetto.
 - (c) Scherzo Molto Vivace, avec Trio I et II.
 - (d) Allegro Animato e Grazioso (Troisième audition.)

INTERMISSION

- 3.—Berlioz, "Merci, doux crépuscule," "Damnation de Faust." M. E. LEBEL.
- 4.—Massenet Le Dernier Sommeil de la Vierge (Instruments à cordes) sous la direction de M. GÉROME.
- 5.—Strauss, valse
- 1.—Saint-Saëns Danse Macabre

Zig et zig et zig, la mort en cadence
Frappant une tombe avec son talon,
La mort à minuit joue un air de danse,
Zig et zig et zag, sur son violon.

Le vent d'hiver souffle, et la nuit est sombre ;
Des gémissements sortent des tilleuls.
Les squelettes blancs vont à travers l'ombre ;
Courant et sautant sous leurs grands linceuls.

Zig et zig et zag, chacun se trémousse,
On entend claquer les os des danseurs.

.....
Mais psitt ! tout à coup on quitte la ronde,
On se pousse, on fuit, le coq à chanté.

HENRI CASALES.

Sièges réservés, 50c et 35c. Admission 25c.

IL EST SANS RIVAL

Ayez toujours à portée de la main un flacon de *Baume Rhumal*. Un rhume non soigné peut vous conduire à la consouption et à la mort. Votre médecin vous dira que le *Baume Rhumal* est sans rival pour la guérison de toutes les affections de la gorge et des poumons. 25c la bouteille dans toutes les pharmacies et épiceries du Canada. Procurable chez toutes les pharmacies de gros à Montréal et Québec.

UNE NUIT SUR LA TAMISE

A BORD DU BATEAU DE POLICE

(Du *Figaro*)

Une embarcation, mystérieuse comme un cannot détaché des flancs du Vaisseau-Fantôme, glisse sur les eaux de la Tamise. La nuit est noire. Deux hommes penchés sur leurs avirons rament en silence. Un autre se tient debout à l'arrière de la barque et fait de loin,

briller les rayons intermittents d'une lanterne, qui disparaissent aussitôt, comme un éclair dans les ténèbres.

C'est le bateau de la Police, la seule sauvegarde qui protège, contre les entreprises des pirates d'eau douce les cargaisons apportées sur les quais de Londres par les navires venus de tous les points du globe. Un inspecteur et deux constables suffisent pour mettre à l'abri du pillage des marchandises dont la valeur atteint parfois plusieurs centaines de millions.

Ces nautoniers nocturnes n'ont pas besoin de feux pour éclairer leur route. Non seulement ils savent se diriger dans l'obscurité, mais encore le brouillard le plus intense ne peut mettre leur flair en défaut. Dans la nuit la plus sombre, ils reconnaissent du premier coup une embareation suspecte, de même que leurs confrères de terre ferme n'ont pas de peine à distinguer le passant inoffensif du vagabond attardé dont la conscience ne doit pas être pas être à l'abri de tout reproche et dont les intentions méritent d'être surveillées avec soin. L'inspecteur est plein de respect pour le puissant navire de la *General Steam Navigation Company* qui va débarquer ses passagers sur le qui de London Bridge, et il témoigne quelque déférence pour l'honnête bateau aux flancs arrondis qui apporte chaque matin aux habitants de la métropole les milliers de poissons pêchés dans la mer du Nord. Aux yeux d'un agent habitué depuis de longues années au service de nuit de la Tamise, des signes qui sont en apparence insignifiants ont une importance capitale. Le voleur de profession ne rame pas tout à fait de la même manière que le pêcheur d'épaves, dont la conscience est à peu près tranquille.

Ces patrouilles fluviales sont pénibles, mais il est rare qu'elles ne soient pas intéressantes et parfois même elles prennent une tournure dramatique.

C'est du haut de ce pont, disait l'inspecteur à un reporter du *Gassell's Family Magazine*, admis à passer une nuit à bord du bateau de police, que j'ai vu un homme se précipiter dans la rivière. La force du courant le rejeta contre le mur du pilier. Nous eûmes le temps d'arriver, de le saisir et de le retirer de l'eau, mais, à peine l'avions-nous sauvé, qu'il voulut sauter de nouveau dans la Tamise. Je fus obligé de le renverser et de lui mettre le genou sur la poitrine pour l'empêcher d'exécuter immédiatement ses projets de suicide.

—Il était donc bien bien décidé à mourir.

—Si décidé qu'il avait eu soin de passer autour de son cou une petite corde attachée aux boutons de son pantalon, de manière à lui ramener la tête contre la poitrine et à lui maintenir le buste plié en deux. Lié de la sorte, il se flattait d'être dans l'impossibilité de nager si, au dernier moment, un instinct involontaire l'avait

poussé à se raccrocher à la vie. Mon premier soin fut de le débarrasser de ses liens, mais, dès qu'il eut repris la liberté de ses mouvements, il essaya de se jeter de nouveau dans le fleuve et, comme je viens de vous le raconter, je ne réussis pas sans peine à le maîtriser.

—Êtes-vous bien sûr que cet homme jouissait de toute sa raison ?

—Dans les explications qu'il nous a données sur sa tentative de suicide il a peut-être exagéré le mal que lui avaient fait ses ennemis, mais il n'était pas, en réalité, atteint du délire des persécutions. Les médecins de l'hôpital où nous l'avons transporté n'ont pas songé un instant à le renvoyer dans un asile d'aliénés et, au bout de peu de jours, lui ont rendu sa liberté en le recommandant à une Société qui s'est chargée de lui procurer du travail. C'était un vieux soldat qui paraissait avoir un caractère très énergique. Pourtant, depuis qu'il est sorti de l'hôpital, il n'a pas essayé de nouveau de se tuer.

—Quand vous l'avez vu tomber, s'est-il résolument lancé dans la rivière ou bien s'est-il laissé glisser comme une masse inerte le long de la pile du pont ?

—La corde qu'il avait passée autour de son cou et rattachée son pantalon lui enlevait la liberté de ses mouvements et il est tombé comme un paquet. D'ailleurs, il ne m'est pas arrivé une seule fois de voir un homme se jeter à l'eau en prenant l'élan nécessaire pour décrire une courbe, à la façon d'un clown qui fait des exercices dans un cirque. A la dernière minute, l'instinct de la conservation reprend le dessus ; les plus intrépides, les plus résolus hésitent à faire un pareil saut.

On s'explique, à la rigueur, qu'un homme bien décidé à mettre fin à ses jours manifeste peu de reconnaissance envers un sauveur qui le rend aux soucis et aux misères de la vie, mais l'ingratitude noire des imprudents que la police fluviale arrache à une mort certaine fait peu d'honneur au genre humain en général, et en particulier aux habitants de Londres. . . .

Un jour, dit l'inspecteur, un homme qui déchargeait un bateau tomba dans la rivière. Nous fîmes force de rames, un de nous se jeta vaillamment à l'eau et ne réussit pas sans peine à le sauver. Un des curieux qui avait assisté à cette scène lui dit : " Vous devez une éternelle reconnaissance aux agents, s'ils n'étaient à pas arrivés temps vous ne seriez plus de ce monde."

—Moi, répondit-il, devoir de la reconnaissance aux agents ? Je ne me sens tenu d'aucune espèce d'obligation envers des hommes qui ont fait tout simplement leur métier.

Il est moins affligeant de repêcher des morts que de tirer de l'eau des vivants qui ont une si singulière façon de récompenser le dévouement de la police.

Dans ses entretiens avec le reporter du *Cassell's Family Magazine*, l'inspecteur paraissait éprouver quelque plaisir à raconter des histoires de noyés.

On ne se doute pas, en général, combien les résultats de cette lugubre pêche varient suivant les années. En 1894, par exemple, le nombre des cadavres retirés de la Tamise a été beaucoup plus grand que de coutume. Cette recrudescence des suicides a été attribuée à l'extrême misère, qui a été provoquée par la dépression momentanée du commerce et par des chômages prolongés. En dehors des périodes de crise, où le nombre des désespérés s'accroît avec une rapidité effrayante, le chiffre moyen des cadavres que le bateau de police retire de la rivière ne dépasse pas dix par mois.

« C'est une erreur de croire, disait l'inspecteur, que les noyés, en revenant à la surface de l'eau, flottent comme une corbeille abandonnée au courant. D'ordinaire ils dépassent de si peu le niveau du fleuve qu'il faut un œil exercé pour les distinguer. Le dernier corps que nous avons retiré de la Tamise laissait à peine voir le sommet du crâne. C'était le cadavre d'un homme et on eût dit qu'il marchait dans l'eau. Son signalement a été envoyé aux journaux, et, en trois jours, nous avons reçu sept lettres écrites par des personnes qui prétendent le reconnaître.

Le règlement nous prescrit de transporter les noyés au dépôt mortuaire de la paroisse la plus rapprochée, et, s'ils ne sont pas reconnus dans les quarante-huit heures, nous faisons venir le photographe des morts.

M. Holmes s'est rendu à la station de Wapping et il a obtenu l'autorisation de feuilleter l'effrayant album formé par les soins de la police. C'est une collection complète de noyés de tout âge, qui ont été photographiés après un séjour plus ou moins prolongé au fond de l'eau. De ces centaines de visages tuméfiés, qui ont perdu toute expression humaine, les plus épouvantables à regarder sont ceux des jeunes filles et des enfants.

L'inspecteur a reconnu un bateau de pêcheurs de charbon, et il dirige les rayons de sa lanterne sur deux individus en haillons qui viennent de jeter dans la Tamise un filet ayant la forme d'un sac dont l'ouverture est garnie d'un cercle de fer. C'est en laissant traîner cette sorte de drague au fond de la rivière que ces malheureux recueillent les morceaux de houille qui tombent dans l'eau pendant qu'on décharge les navires. Cette industrie est peu lucrative et elle attire à bon droit l'attention de la police. Lorsque les filets sont trop souvent remontés vides à la surface du fleuve, il n'est pas rare que les pêcheurs de charbon se permettent quelques prélèvements sur les pyramides de combustible qui s'élevaient, à des intervalles assez rapprochés, sur les bords du quai.

—Est-il possible à ces malheureux, demanda M. Holmes à l'inspecteur, de gagner honnêtement leur vie, lorsqu'ils s'abstiennent d'ajouter ce supplément indélécat au produit de leur travail ?

—C'est très difficile. Le charbon pêché dans la Tamise ne se vend pas plus de deux francs cinquante centimes les cent kilos dans les rues de Greenwich. Malgré toute notre vigilance, nous avons beaucoup de peine à faire condamner par la justice les prétendus pêcheurs d'épaves qui, trop souvent, ne sont pas autre chose que des voleurs de houille. Avant de mettre en vente les produits de leurs larcins ils ont soin de laisser plusieurs jours dans l'eau afin de leur donner l'aspect du charbon retiré de la rivière. Les juges les acquittent toujours, à moins que nous les ayons pris en flagrant délit le vol.

—Comment ces individus, qui paraissent si pauvres parviennent-ils à se procurer la première mise de fond nécessaire à leur industrie ? Un bateau, fût-il en mauvais état, doit toujours avoir une certaine valeur.

—C'est une erreur. Toutes les embarcations abandonnées qui sont trouvés sur le fleuve et n'ont pas été réclamées dans un délai très court, sont vendues aux enchères. Vous ne sauriez vous imaginer combien il est facile à un pêcheur d'épaves de se procurer à très bas prix un bateau d'occasion.

La tournée de l'inspecteur et des deux constables se termina par une excursion à la baie des Quarante-Voleurs. C'est un fragment du littoral de la mer égaré sur les bords de la Tamise ; un port naturel, à fond de gravier et de sable, où sont déchargées, dans le silence de la nuit, les marchandises qui ont été soustraites à leurs propriétaires et n'acquittent aucun droit entre les mains des préposés du fisc. Dans leur perquisition nocturne, les agents de police découvrirent quatre barils de beurre, mais ils ne retrouvèrent pas les voleurs.

G. LABADIE-LAGRAVE

En un volume que publie la librairie Félix Alcan, M. GUSTAVE ISAMBERT décrit la Vie à Paris pendant une année de la Révolution. L'année choisie, c'est celle qui s'est écoulée du 21 juin 1791, jour où les Parisiens se réveillèrent sans roi, au 20 juin 1792, date de la première invasion des Tuileries par le peuple des faubourgs. Confiné dans cette période, l'auteur saisit les nouveaux arrivants au saut de la diligence, leur montre les monuments neufs ou en construction, les fait passer des salons aux clubs, de l'Assemblée aux spectacles, des cortège de fête et des manifestations de la rue au perron du Palais-Royal où se bousculent les agioteurs, passe en revue les modes, les journaux, les chansons, les caricatures, l'enseignement, les expositions d'art, les cafés, les restaurants, jusqu'aux maisons de jeu en

guerre avec la police, toutes les manifestations de l'activité parisienne dans un temps de liberté débordante, aucune part n'est faite à l'invention dans ce tableau entièrement composé d'après les témoignages contemporains, rassemblées par une érudition patiente et sagace ; il ne s'en dégage pas moins une impression de vie intense. La variété des tons s'accorde avec celle des sujets. C'est un livre d'une lecture toujours attachante et, en plus d'un passage, franchement récréative (1 vol. in-12 de la *Bibliothèque d'Histoire contemporaine*, 3 fr. 50.—Félix Alcan, éditeur.)

FEUILLETON

ROME

PAR

EMILE ZOLA

II

Quelle douleur sans nom, quelle honte affreuse, quel abandon exécrationnel, cachait-elle ainsi, cette rejetée, cette obstinée d'amour, dont on rêvait sans fin l'histoire d'un cœur éperdu ? On la sentait adorablement jeune et belle, dans sa misère, dans ce lambeau de linge drapé à ses épaules ; mais le reste d'elle appartenait au mystère, et sa passion, et peut être son infortune, et sa faute peut-être. A moins qu'elle ne fût là seulement le symbole de tout ce qui frissonne et pleure, sans visage, devant la porte éternellement close de l'inconnu. Longtemps il la regarda, si bien qu'il s'imagina enfin distinguer son profil, d'une souffrance, d'une purcté divines. Ce n'était qu'une illusion, le tableau avait beaucoup souffert, noirci, délaissé, et il se demandait de quel maître inconnu pouvait bien être ce panneau, pour l'émouvoir à ce point. Sur le mur d'à côté, une Vierge, une mauvaise copie d'une toile du dix-huitième siècle, l'irrita par la banalité de son sourire.

Le jour tombait de plus en plus, et Pierre ouvrit la fenêtre du salon, s'accouda. En face de lui, sur l'autre rive du Tibre, se dressait le Janicule, le mont d'où il avait vu Rome, le matin. Mais ce n'était plus, à cette heure trouble, la ville de jeunesse et de rêve, envolée dans le soleil matinal. La nuit pleuvait en une cendre grise, l'horizon se noyait, indistinct et morne. Là-bas, à gauche, il devinait encore le Palatin, par-dessus les toits ; et, à droite, là-bas, c'était toujours le dôme de Saint-Pierre, couleur d'ardoise, sur le ciel de plomb ; tandis que derrière lui le Quirinal, qu'il ne pouvait voir, devait sombrer lui aussi sous la brume. Quelques minutes se passèrent, et tout se brouilla encore, il sentit

Rome s'évanouir, s'effacer dans son immensité, qu'il ignorait. Son doute et son inquiétude sans cause le reprirent, si douloureusement, qu'il put rester à la fenêtre davantage ; il la referma, alla s'asseoir, laissa les ténèbres le submerger d'un flot d'infinie tristesse. Et sa rêverie désespérée ne prit fin que lorsque la porte s'ouvrit doucement et que la clarté d'une lampe égaya la pièce.

C'était Victorine qui entrait avec précaution, en apportant de la lumière.

— Ah ! monsieur l'abbé, vous voici debout. J'étais venue vers quatre heures ; mais je vous ai laissé dormir. Et vous avez joliment bien fait de dormir à votre contentement.

Puis, comme il se plaignait d'être courbaturé et frissonnant, elle s'inquiéta.

— N'allez pas prendre leurs vilaines fièvres ! Vous savez que le voisinage de leur rivière n'est pas sain. Don Vigilio, le secrétaire de Son Eminence, les a, les fièvres, et je vous assure que ce n'est pas drôle.

Aussi lui conseilla-t-elle de ne pas descendre et de se recoucher. Elle l'excuserait auprès de la princesse et de la comtessina. Il finit par la laisser dire et faire, car il était hors d'état d'avoir une volonté. Sur son conseil, il dina pourtant, il prit un potage, une aile de poulet et des confitures, que Giacomina, le valet, lui monta. Et cela lui fit grand bien, il se sentit comme réparé, à ce point qu'il refusa de se mettre au lit et qu'il voulut absolument remercier ces dames, le soir même, de leur aimable hospitalité. Puisque donna Serafina recevait le lundi, il se présenterait.

— Bon, bon ! approuva Victorine. Du moment que vous allez bien, ça vous distraira... Le mieux est que don Vigilio, votre voisin, entre vous prendre à neuf heures et qu'il vous accompagne. Attendez-le.

Pierre venait de se laver et de passer sa soutane neuve, lorsque, à neuf heures précises, un coup discret fut frappé à la porte. Un petit prêtre se présenta, âgé trente ans à peine, maigre et délébile, la face longue et ravagée, couleur de safran. Depuis deux années, des crises de fièvre, chaque jour, à la même heure, le dévoraient. Mais, dans sa face jaunie, ses yeux noirs, quand il oubliait de les éteindre, brûlaient, embrasés par son âme de feu.

Il fit une révérence et dit simplement, en un français très pur :

— Don Vigilio, monsieur l'abbé, et entièrement à votre service... Si vous voulez bien que nous descendions ?

Tout de suite, Pierre le suivit, en le remerciant. Don Vigilio, d'ailleurs, ne parla plus, se contenta de répondre par des sourires. Ils avaient descendu le petit escalier, ils se trouvèrent au second étage, sur le vaste palier du grand escalier d'honneur. Et Pierre restait surpris et attristé du faible éclairage, de loin en loin des becs de gaz d'hôtel garni louche, dont les taches jaunes étoilaient à peine les profondes ténèbres des hauts couloirs sans fin.

C'était gigantesque et funèbre. Même sur le palier

où s'ouvrait la porte de l'appartement de donna Sérafità, en face de celle qui conduisait chez sa nièce, rien n'indiquait qu'il pût y avoir réception, ce soir-là. La porte restait close, par un bruit ne sortait des pièces, dans le silence de mort montant du palais entier. Et ce fut don Vigilio qui, après une nouvelle révérence, tourna discrètement le bouton, sans sonner.

Une seule lampe à pétrole, posée sur une table éclairait l'antichambre, une large pièce aux murs nus peints à fresque d'une teinture rouge et or, drapée régulièrement tout autour, à l'antique. Sur les chaises, quelques paletots d'homme, deux manteaux de femme, étaient jetés, tandis que les chapeaux encombraient une console. Un domestique, assis, le dos au mur sommeillait.

Mais, comme don Vigilio s'effaçait pour le laisser entrer dans un premier salon, une pièce tendue de brocatelle rouge, à demi obscure et qu'il croyait vide, Pierre se trouva en face, d'une apparition noire, une femme vêtue de noir, dont il ne put distinguer les traits d'abord. Il entendit heureusement son compagnon qui disait, en s'inclinant :

— Comtessina, j'ai l'honneur de vous présenter monsieur l'abbé Pierre Froment, arrivé de France ce matin.

Et il demeura un instant seul avec Benedetta, au milieu de ce salon désert, dans la leur dormant de deux lampes voilées de dentelle. Mais, à présent, un bruit de voix venant du salon voisin, un grand salon dont la porte, ouverte à deux battants, découpait un carré de clarté plus vive.

Tout de suite, la jeune femme s'était montrée accueillante avec une parfaite simplicité.

— Ah ! monsieur l'abbé, je suis heureuse de vous voir. J'ai craint que votre indisposition ne fût grave. Vous voilà tout à fait bien, n'est-ce pas ?

Il l'écoutait, séduit par sa voix lente, légèrement grasse, où toute une passion contenue semblait passer dans beaucoup de sage raison. Et il la voyait enfin, avec ses cheveux si lourds et si bruns, sa peau si blanche, d'une blancheur d'ivoire. Elle avait la face ronde, les lèvres un peu fortes, le nez très fin, des traits d'une délicatesse d'enfance.

Mais c'étaient surtout les yeux, chez elle, qui avaient, des yeux immenses, d'une infinie profondeur, où personne n'était certain de lire. Dormait-elle ? Révait-elle ? Cachait-elle la tension ardente des grandes saintes et des grandes amoureuses, sous l'immobilité de son visage ? Si blanche, si jeune, si calme, elle avait des mouvements harmonieux, toute une allure très réfléchie, très noble et rythmique. Et, aux oreilles, elle portait deux grosses perles, d'une pureté admirable, des perles qui venaient d'un collier célèbre de sa mère, et que Rome entière connaissait.

Pierre s'excusa, remercia.

— Madame, je suis confus, j'aurais voulu, dès ce matin, vous dire combien j'étais touché de votre bonté trop grande.

Il avait hésité à l'appeler madame, en se rappelant le motif allégué dans son instance en nullité de mariage. Mais, évidemment, tout le monde l'appelait

ainsi. Son visage, d'ailleurs, était resté tranquille et bienveillant, et elle voulut le mettre à son aise.

— Vous êtes chez vous, monsieur l'abbé. Il suffit que notre parent, monsieur de la Choue, vous aime et s'intéresse à votre œuvre. Vous savez que j'ai pour lui une grande affection. . . .

Sa voix s'embarrassa un peu, elle venait de comprendre qu'elle devait parler du livre, la seule cause du voyage et de l'hospitalité offerte.

— Oui, c'est le vicomte qui m'a envoyé votre livre. Je l'ai lu, je l'ai trouvé très beau. Il m'a troublé. Mais je ne suis qu'une ignorante, je n'ai certainement pas tout compris, et il faudra que nous en causions, vous m'expliquerez vos idées, n'est-ce pas, monsieur l'abbé ?

Dans ses grands yeux clairs, qui ne savaient pas mentir, il lut alors la surprise, l'émoi d'une âme d'enfant, mise en présence d'inquiétants problèmes qu'elle n'avait jamais soulevés. Ce n'était donc pas elle qui était prise de passion, qui avait voulu l'avoir près d'elle, pour le soutenir, pour être de sa victoire ? Il soupçonna de nouveau, et très nettement cette fois, une influence secrète, quelqu'un dont la main menait tout, vers un but ignoré. Mais il était charmé de tant de simplicité et de franchise, chez une créature si belle, si jeune et si noble ; et il se donnait à elle, dès ces quelques mots échangés. Il allait lui dire qu'elle pouvait disposer de lui entièrement, lorsqu'il fut interrompu par l'arrivée d'une autre femme, également vêtue de noir, dont la haute et mince taille se détacha durement dans le cadre lumineux de la porte grande ouverte du salon voisin.

— Eh bien ! Benedetta, as-tu dit à Giacomo de monter voir ? Don Vigilio vient de descendre, et il est seul. C'est inconvenant.

— Mais non, ma tante, monsieur l'abbé est ici.

Elle se hâta de les présenter l'un à l'autre.

— Monsieur l'abbé Pierre Froment. . . La principessa Boccanera.

Il y eut des saluts cérémonieux. Elle devait toucher à la soixantaine, et elle se serrait tellement, qu'on l'eût prise, par derrière, pour une jeune femme. C'était d'ailleurs sa coquetterie dernière ; les cheveux tout blancs, épais et rudes encore, n'ayant gardé de noirs que les sourcils, dans sa face longue aux larges plis, plantée du nez volontaire de la famille. Elle n'avait jamais été belle, et elle était restée fille, blessée mortellement du choix du comte Branditi qui avait voulu Ernesta, sa cadette, résolue dès lors à mettre ses joies dans l'unique satisfaction de l'orgueil héréditaire du nom qu'elle portait. Les Boccanera avaient déjà compté deux papes, et elle espérait bien ne pas mourir avant que son frère le cardinal fût le troisième. Elle s'était faite sa femme de charge secrète, elle ne l'avait pas quitté, veillant sur lui, le conseiller, menant la maison souverainement, accomplissant des miracles pour cacher la ruine lente qui en faisait croquer les plafonds sur leurs têtes. Si, depuis trente ans, elle recevait chaque lundi quelques intimes, tous du Vatican,

c'était par haute politique, pour rester le salon du monde noir, une force et une menace.

Aussi Pierre devina-t-il à son accueil combien peu il pesait devant elle, petit prêtre étranger qui n'était pas même prêtre. Et cela l'étonnait encore, posait de nouveau la question obscure : pourquoi l'avait-on invité, que venait-il faire dans ce monde fermé aux humbles ? Il la savait d'une austérité de dévotion extrême. Il crut finir par comprendre qu'elle le recevait seulement par égard pour le vicomte ; car, à son tour, elle ne trouva que cette phrase.

Elle passa la première, elle introduisit enfin le jeune prêtre dans le salon voisin. C'était une vaste pièce carrée, tendue de vieille brocatelle jaune, à grandes fleurs Louis XV. Le plafond, très élevé, avait un revêtement merveilleux de bois sculpté et peint, des caissons à rosaces d'or. Mais le mobilier était disparaté. De hautes glaces, deux superbes consoles dorées, quelques beaux fauteuils du dix-septième siècle ; puis, le reste lamentable, un lourd guéridon empire tombé on ne savait d'où, des choses hétéroclites venues de quelque bazar, des photographies affreuses, traînant sur les marbres précieux des consoles. Il n'y avait là aucun objet d'art intéressant. Aux murs, d'anciens tableaux médiocres ; excepté un primitif inconnu et délicieux, une Visitation du quinzième siècle, la Vierge toute petite, d'une délicatesse pure d'enfant de dix ans, tandis que l'Ange, immense, superbe, l'inondait du flot d'amour éclatant et surhumain ; et, en face, un antique portrait de famille, celui d'une jeune fille très belle, coiffée d'un turban, que l'on croyait être le portrait de Cassia Bocanera, l'amoureuse et la justicière, qui s'était jetée au Tibre avec son frère, Ercole, et le cadavre de son amant, Flavio Corradini. Quatre lampes éclairaient, d'une grande lueur calme, la pièce fanée, comme jaunie d'un mélancolique coucher de soleil, grave, vide et nue sans un bouquet de fleurs.

Tout de suite, donna Serafina présenta Pierre d'un mot ; et, dans le silence, dans l'arrêt brusque des conversations, il sentit les regards qui se fixaient sur lui, comme sur une curiosité promise et attendue. Il y avait là une dizaine de personnes au plus, parmi lesquelles Dario, debout, causant avec la petite princesse Celia Buongiovanni, amenée par une vieille parente, qui entretenait à demi-voix un prêtre, monsignor Nani, tous deux assis dans un coin d'ombre. Mais Pierre venait surtout d'être frappé par le nom de l'avocat consistorial Morano, dont le vicomte, en l'envoyant à Rome, avait cru devoir lui expliquer la situation particulière dans la maison, afin de lui éviter des fautes. Depuis trente ans, Morano était l'ami de donna Serafina. Cette liaison excusée, acceptée par tous, une sorte de ces vieux ménages naturels que la tolérance mondaine consacre. Tous les deux, très dévots, s'étaient certainement assurés les indulgences nécessaires. Et Morano se trouvait là, à la place qu'il occupait depuis plus d'un quart de siècle au coin de la cheminée, bien que le feu de l'hiver n'y fût pas allumé encore. Et, lorsque donna Serafina eut rempli son devoir de maîtresse de maison, elle reprit elle-même sa place, à l'autre coin de la cheminée, en face de lui.

Alors, tandis que Pierre s'asseyait, près de don Vigiilio, silencieux et discret sur une chaise, Dario continua plus haut l'histoire qu'il contait à Celia. Il était joli homme, de taille moyenne, svelte et élégant, portant toute sa barbe brune et très soignée, avec la face longue, le nez fort des Bocanera, mais les traits adoucis, comme amollis par le séculaire appauvrissement du sang.

— Oh ! une beauté, répéta-t-il avec emphase, une beauté étonnante !

Qui donc ? demanda Benedetta, en les rejoignant.

Célia, qui ressemblait à la petite Vierge du primitif, accroché au-dessus de sa tête, s'était mise à rire.

— Mais, chère, une pauvre fille, une ouvrière, que Dario a vue aujourd'hui.

Et Dario dut recommencer son récit. Il passait dans une étroite rue, du côté de la place Navone, quand il avait aperçu, sur les marches d'un perron, une grande et forte fille de vingt ans, effondrée, qui pleurait à gros sanglots. Touché surtout de sa beauté, il s'était approché d'elle, avait fini par comprendre qu'elle travaillait dans la maison, une fabrique de perles de cire, mais que le chômage était venu, que l'atelier venait de fermer, et qu'elle n'osait rester chez ses parents, tellement la misère y était grande. Sous le déluge de ses larmes, elle levait sur lui des yeux si beaux, qu'il avait fini par tirer de sa poche quelque argent. Et elle s'était levée d'un bond, tonte rouge et confuse, se cachant les mains dans sa jupe, ne voulant rien prendre, disant qu'il pouvait la suivre, s'il voulait, et qu'il donnerait ça à sa mère. Puis, elle avait filé vivement, vers le pont Saint Ange.

— Oh ! une beauté répéta-t-il d'un air d'extase, une beauté magnifique !... Plus grande que moi, mince encore dans sa force, avec une gorge de déesse ! Un vrai antique, une Vénus à vingt ans, le menton un peu fort, la bouche et le nez d'une correction de dessin parfaite, les yeux, ah ! les yeux si purs, si larges !... Et nu-tête, coiffée d'un casque de lourds cheveux noirs, la face éclatante, comme dorée d'un coup de soleil !

Tous s'étaient mis à écouter, ravis, d'une cette passion de la beauté que, malgré tout, Rome garde au cœur.

— Elles deviennent bien rares, ces belles filles du peuple, dit Morano. On pourrait battre le de Transtévère, sans en rencontrer. Voici qui prouve pourtant qu'il en existe encore, au moins une.

— Et comment l'appelles-tu, ta déesse ? demanda Benedetta souriante, amusée et extasiée ainsi que les autres.

— Pierina, répondit Dario, riant lui aussi.

— Et qu'en as-tu fait ?

Mais le visage excitée du jeune homme prit une expression de malaise et de peur, comme celui d'un enfant, qui, dans ses jeux, tombe sur une laide bête.

— Ah ! ne m'en parle pas, j'ai eu bien du regret... Une misère, une misère à vous rendre malade !

Il l'avait suivie par curiosité, il était arrivé, derrière elle, de l'autre côté du pont Saint-Ange, dans le quartier neuf en construction bâti sur les anciens Près du Château ; et là au premier étage, d'une des maisons abandonnées, à peine sèche et déjà en ruine, il était tombé sur un spectacle affreux, dont son cœur restait

soulevé : toute une famille, la mère, le père, un vieil oncle infirme, des enfants mourant de faim, pourrissant dans l'ordure. Il choisissait les termes les plus nobles pour en parler, il écartait l'horrible vision d'un geste effrayé de la main.

— Enfin, je me suis sauvé, et je vous réponds que je n'y retournerai pas.

Il y eut un hochement de tête général, dans le silence froid et gêné qui s'était fait, Morano conclut en une phrase amère, où il accusait les spoliateurs, les hommes du Quirinal, d'être l'unique cause de toute la misère de Rome. Est-ce qu'on ne parlait pas de faire un ministre du député Sacco, cet intrigant compromis dans toutes sortes d'aventures louches ? Ce serait le comble de l'imprudencence, la banqueroute infaillible et prochaine.

Et seule Benedetta, dont le regard s'était fixé sur Pierre, en songeant à son livre, murmura :

— Les pauvres gens ! c'est bien triste, mais pourquoi donc ne pas retourner les voir ?

Pierre, dépaycé et distrait d'abord, venait d'être profondément remué par le récit de Dario. Il revivait son apostolat au milieu des misères de Paris, il s'attendrissait pitoyablement, en retombant, dès son arrivée à Rome, sur des souffrances pareilles. Sans le vouloir, il haussa la voix, il dit très haut :

— Oh ! madame, nous irons les voir ensemble, vous m'en menerez. Ces questions me passionnent tant !

L'attention de tous fut ainsi ramenée sur lui. On se mit à le questionner, il les sentit tous inquiets de son impression première, de ce qu'il pensait de leur ville et d'eux-mêmes. Il ne devait pas se hâter de juger Rome sur les apparences. Enfin, quel effet lui avait-elle produit ? Comment l'avait-il vue, comment la jugeait-il ? Et lui, poliment, s'excusait de ne pouvoir répondre, n'ayant rien vu, n'étant pas même sorti. Mais on ne l'en pressa que plus vivement, il eut la sensation nette d'un travail sur lui, d'un effort pour l'amener à l'admiration et à l'amour. On le conseillait, on l'adjurait de ne pas céder à des désillusions fatales, de persister, d'attendre que Rome lui révélât son âme.

— Monsieur l'abbé, combien de temps comptez-vous, rester parui nous ? demanda une voix courtoise d'un timbre doux et clair.

C'était monsignor Nani, assis dans l'ombre, qui parlait haut pour la première fois. A diverses reprises, Pierre avait cru s'apercevoir que le prélat ne le quittait pas de ses yeux bleus, très vifs, tandis qu'il semblait écouter attentivement le lent bavardage de la tante de Célia. Et, avant de répondre, il le regarda dans sa soutane liserée de cramoisie, l'écharpe de soie violette serrée à la taille, l'air jeune encore bien qu'il eût dépassé la cinquantaine, avec ses cheveux restés blonds, son nez droit et fin, sa bouche du dessin le plus délicat et le plus ferme, aux dents admirablement blanches.

— Mais, monseigneur, une quinzaine de jours, trois semaines peut-être.

Le salon entier se récria. Comment ! trois semaines ? Il avait la prétention de connaître Rome en trois semaines ! Il fallait six mois, un an, dix ans ! L'impression première était toujours désastreuse ; et, pour en revenir, cela demandait un long séjour.

— Trois semaines ! répéta donna Serafina de son air de dédain. Est-ce qu'on put s'étudier et s'aimer, en

trois semaines ? Ceux qui nous reviennent, ce sont ceux qui ont fini par nous connaître.

Nani, sans s'exclamer avec les autres, s'était d'abord contenté de sourire. Il avait eu un petit geste de sa main fine, qui trahissait son origine aristocratique. Et comme Pierre, modestement, s'expliquait, disait que, venu pour faire certaines démarches, il partirait lorsque ces démarches seraient faites, le prélat conclut, en souriant toujours :

— Oh ! monsieur l'abbé restera plus de trois semaines, nous aurons le bonheur, je l'espère, de le posséder longtemps.

Bien que dite avec une tranquille obligeance, cette phrase troubla le jeune prêtre. Que savait-on, que voulait-on dire ? Il se pencha, il demanda tout bas à don Vigilio, demeuré près de lui, muet :

— Qui est-ce, monsignor Nani ?

Mais le secrétaire ne répondit pas tout de suite. Son visage fiévreux se plomba encore. Ses yeux ardents virèrent, s'assurèrent que personne ne le surveillait. Et, dans un souffle :

— L'assesseur du Saint-Office.

Le renseignement suffisait, car Pierre n'ignorait pas que l'assesseur, qui assistait en silence aux réunions du Saint-Office, se rendait chaque mercredi soir, après la séance, chez le saint-Père, pour lui rendre compte des affaires traitées l'après-midi. Cette audience hebdomadaire, cette heure passée avec le pape, dans une intimité qui permettait d'aborder tous les sujets, donnait au personnage une situation à part, un pouvoir considérable. Et, d'ailleurs, la fonction était cardinale, l'assesseur ne pouvait être ensuite nommé que cardinal.

Monseigneur Nani, qui semblait parfaitement simple et aimable, continuait à regarder le jeune prêtre d'un air si encourageant, que ce dernier dut aller occuper, près de lui, le siège laissé enfin libre par la vieille tante de Célia. N'était-ce pas un présage de victoire, cette rencontre faite le premier jour, d'un prélat puissant dont l'influence lui ouvrirait peut-être les portes ? Il se sentit alors très touché, lorsque celui-ci, dès la première question, lui demanda obligeamment, d'un ton de profond intérêt :

— Alors, mon cher fils, vous avez donc publié un livre ?

Et repris peu à peu par l'enthousiasme, oubliant où il était, Pierre se livra, conta son initiation de brûlant amour au travers des souffrants et des humbles, rêva tout haut le retour à la communauté chrétienne, triompha avec le catholicisme rajeuni, devenu la religion de la démocratie universelle. Peu à peu, il avait de nouveau élevé la voix ; et le silence se faisait dans l'antique salon sévère, tous s'étaient remis à l'écouter, au milieu d'une surprise croissante, d'un froid de glace, qu'il ne sentait pas.

EMILE ZOLA.

(A suivre)

A SON DÉBUT

A aucune époque on n'a eu autant de facilités pour guérir la phthisie à son début qu'aujourd'hui avec le *Baume Rhumal*, le célèbre spécifique français. 25c le flacon, partout.

PAPIER DE TOILETTES

En rouleaux et en Paquets de 5c. à 10c.

"HOUSEHOLD" 400 feuilles brochées, 5c. le paquet.

"PILGRIM" 600 feuilles brochées, 10c. le paquet, \$1. la doz.

"REGINA" 1000 feuilles brochées 15c. le paquet, 1,50 la doz.

"CRESCENT" Rouleaux Hygiéniques perforés, 10c. le rouleau, \$1.00 la doz.

*Ces Marques sont LES MEILLEURES
mais nous en avons de toutes sortes.*

DEMANDEZ DES ECHANTILLONS.

MORTON, PHILLIPS & CIE,

MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—**THOMAS DAVIDSON, Ecr.**

DIRECTEURS ORDINAIRES:

W. W. Ogilvie; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desaulniers, et publié par Aristide Filiatreault au No. 23 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal

Téléphone 1521

4. S. Burroughs W Herbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY

AVOCAT

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN

AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 315 et 316. Téléphone 2243.



Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, ETC.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

JACQ. VANPOUCKE
PROFESSEUR DE
Clarinette et de Solfège,
221—RUE CRAIG—221

LA SAISON
25, rue de Lille, PARIS
Le seul au monde publiant 100 Gravures par n°

50 OUVRAGES 50 MOIS
PAGEMENT DE TOILETTES
diverses comme suit:
10 costumes à la mode
5 robes à la mode
8 modèles de chapeaux
4 toilettes de soirée
29 portraits et patrons
initials, fleurs.

LA SAISON publie, en outre ses chroniques de la MODE et ses descriptions des gravures, un travail tout romain, très moral, illustré de beaux dessins dans le texte.
Spécimen gratis. — Abonnements:
6 mois 50c
12 " 90c

Agents à Montréal:
LE. JOE. WATTS & FRERES,
1091 et 1093 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
BOITE 27.

POUR RELIER LES FASCIOULES
"NAPOLÉON"

Nous avons fait airo une étampo toute spéciale; ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules feraient bien de venir voir un échantillon de notre relieur à nos bureaux, o demander notre agent qui trait le leur monter.

JOHN LOVELL & FILS
23 Rue Saint-Nicolas.